

Le statut de réserve forestière accordé à huit nouvelles forêts

Dossier de la rédaction de H2o
August 2026

Le gouvernement israélien a accordé le statut de réserve forestière à huit nouvelles forêts situées le long de la frontière nord, dans le cadre d'une initiative nationale visant à renforcer la protection des espaces boisés du pays. Le décret officialisant le classement de ces forêts couvrent une superficie d'environ 2 700 hectares a été signé par le ministre de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire, Avi Dichter. Cette décision leur confère une protection juridique renforcée, destinée à prévenir les dégradations et à imposer la prise en compte de leur statut dans les projets d'aménagement du territoire. Israël compte désormais plus de 90 000 hectares de réserves forestières, sur un total d'environ 150 000 hectares de forêts plantées. Le nouveau classement garantit une protection légale supplémentaire à ces 2 700 hectares, limitant les atteintes à l'environnement et empêchant tout changement d'affectation des sols.

Israël Science Info